



La Lettre du CEFAN

Trimestriel bilingue publié par le CEFAN - 3^{ème} Trimestre 2024

INFORMATIQUE À L'ÉCOLE

GRATUIT

Le CEFAN en avant-garde



- L'ONG vient d'achever la mise en œuvre du Projet d'Appui à l'Amélioration des Compétences Numériques des acteurs de l'Éducation de base dans les zones Rurales au Cameroun (PACER), dans les régions de l'ADAMAOUA et de l'OUEST ;
- Pour combler le fossé numérique, l'organisation recommande au gouvernement l'élaboration d'un référentiel national de compétences numériques, suivi d'un plan national de renforcement des capacités.
- Le bilan du PACER et plaidoyer pour des politiques publiques plus efficaces.

Pp 05 - 10

Région du Sud

**Le CEFAN pour
l'éducation des
peuples autoch-
tones se structure**



P. 04

Régions septentrionales

**Tour de vis sur les
dossiers médicaux
des enseignants**



P. 11

Les grands axes opérationnels du Cefan

- Plaidoyer
- Suivi des politiques publiques de l'éducation;
- Formation et renforcement des capacités
- Développement des partenariats
- Services à l'éducation
- Etudes et prestations intellectuelles
- Cycle de projet de développement

Adhésion au Cefan

Tout OSC et syndicat d'enseignant œuvrant dans le secteur de l'éducation peut adhérer au Cefan. Les conditions d'adhésion sont fixées par le règlement intérieur.

Any CSO and syndicate working in the sector of education can adhere to Cefan. The conditions of membership are fixed by internal rules and regulations.

Frais d'adhésion / *adhesion fees*: 15 000

Les partenaires du Cefan

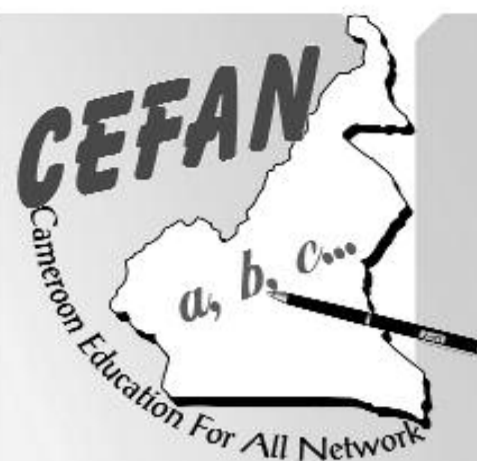
- Oxfam-IBIS
- Campagne Mondiale pour l'Éducation (CME)
- African Network Campaign on Education For All (ANCEFA)
- UNESCO
- BACKUP-Education / GIZ
- PLAN International Cameroon
- GIZ
- Consultation Collective des ONG sur l'Éducation Pour Tous (CCONG-EPT)
- Partenaires institutionnels: Tous les Ministères en charge de l'éducation au Cameroun
- Membre du Groupe Local des Partenaires de l'Éducation (GLPE)



L'ÉDUCATION à VOIX HAUTE

Plaidoyer et responsabilité sociale

"Ce dépliant a été financièrement soutenu par EOL et son agent de subvention Oxfam Danemark. Le soutien financier n'implique pas que EOL ou Oxfam Danemark soient responsables du contenu ou des messages faisant partie de ce dépliant".



Pour l'épanouissement de toutes et de tous par le biais de l'Éducation

For the blooming of all by the means of Education

Cameroon Education For All Network (CEFAN)

Siège Social: Yaoundé-Cameroun
Entrée face Chefferie Obobogo, face hôpital Ad-Lucem par Nsam-Efoulan.

B.P : 5924 Yaoundé Cameroun

E mail : infos@efa-cameroun.net

Tel : (00 237) 656 85 3709 / 675 22 50 69

Site web www.efa-cameroun.net

Genèse du Cefan

Dans le cadre de la recherche des voies et moyens pour améliorer leurs performances sur le terrain, des Organisations de la société civile (OSC) œuvrant dans le l'Éducation ont mis en place le 29 juin 2005 à Yaoundé, un groupe de travail (Task Force). Celui-ci avait entre autre mission de :

- Identifier les OSC qui travaillent dans tous les secteurs de l'Éducation formelle, non formelle et informelle ;
- Mettre en place des conditions pour la création d'une coalition des OSC œuvrant dans l'Éducation ;
- Préparer et convoquer une assemblée générale des OSC de l'Éducation

A la suite de ce travail, la "Cameroon Education For All Network" en abrégé CEFAN, coalition des OSC œuvrant dans le secteur de l'Éducation, verra le jour le 21 Octobre 2005 au cours d'une assemblée constitutive à laquelle ont participé plus de soixante OSC venues de tous les coins du Cameroun.

History of Cefan

Cefan is a network made of Organizations of the civil society working in the sector of education. It was created on October 21, 2005 during a consultation meeting of more than sixty CSOs from all over Cameroon. And it was the result of a meeting held on June 29, 2005 in Yaoundé during which a working group (Task force) was set up with the major Education CSOs organisations. The mission of the Task Force was:

- to identify the CSOs working in all domains of formal and non-formal education;*
- to produce various texts of the coalition while taking into consideration the various good and unhappy experiences;*
- to prepare and convene a general assembly of the CSOs in education*

Statut du Cefan: Le Cefan est une association à but non lucratif et reconnue conformément à la loi n°90/053 du 19 Décembre 1990 sous le n°0010/3/RD/J06/BAPP. Rectifié le 08 Novembre 2013 sous le numéro 00001316/RRDA/J06/BAPP

Finalité : contribuer à l'épanouissement de la société camerounaise par le biais de l'éducation.

Goal: *Contribute to the development of the Cameroonian society by the means of education*

Objectifs du Cefan

- Créer un cadre d'échanges et de collaboration pour coordonner les actions des ONG/association membres dans la recherche des solutions aux problèmes de l'éducation;
- Participer à toutes les étapes du processus éducatif au Cameroun ;
- Promouvoir l'Éducation intégratrice ;
- Évaluer les insuffisances du système éducatif, proposer des mesures correctives et rendre position contre toutes les politiques dont l'application est contraire aux idéaux de l'Éducation de qualité pour tous;
- Influencer sur les politiques éducatives pour l'accès à une éducation de qualité pour tous au Cameroun,
- Ouvrir à une synergie d'action avec d'autres réseaux de la société civile poursuivant les mêmes objectifs tant au niveau national qu'international;
- Développer l'échange d'expertise et l'assistance technique entre ses membres afin de renforcer leur professionnalisme,
- Collecter et diffuser toute information utile entre ses membres et apporter au besoin un appui pour leur formation;
- Capitaliser et diffuser les expériences porteuses de ses membres,
- Rechercher les ressources pour appuyer les programmes du réseau
- Renforcer le partenariat avec l'Etat et l'ensemble des partenaires au développement;
- Elaborer et mettre en œuvre des plans d'actions concertés,
- Contribuer à la satisfaction des besoins éducatifs des jeunes et des adultes afin d'améliorer les niveaux d'alphabétisation;

Objectives of Cefan

- *To create a framework of exchanges and collaboration in order to coordinate the actions of the members in the search of solutions to the problems of education;*
- *To take part in all the stages of the educational process in Cameroon;*
- *To promote inclusive education;*
- *To evaluate the insufficiencies of the educational system, to put forward other measures and opinions as to stand against all the policies whose applications contrary to the ideals of the education of quality for all;*
- *To influence the educational policies for quality access for education for all in Cameroon;*
- *To work in synergy with other network of the civil society pursuing the same goals at national and international levels;*

- *To develop an exchange expertise and technical assistance between its members to reinforce their professionalism;*
- *To collect and disseminate useful information between its members that contribute to their needs and their training;*
- *To capitalize and disseminate good practices of its members;*
- *To seek resources for the programs of the network;*
- *To reinforce partnership with the state and other development partners;*
- *To work out and implement action plans concerted;*
- *To contribute satisfactorily to the educational needs of the young people and adults, in order to improve the levels of illiteracy.*

Les Organes du Cefan | Cefan's Organs

- ▶ l'Assemblée Générale
- ▶ le Conseil d'Administration
- ▶ le Secrétariat Exécutif
- ▶ les Coordinations Régionales
- ▶ *The general meeting*
- ▶ *The Board*
- ▶ *The Executive Secretariat*
- ▶ *Regional Coordinations*

Le Conseil d'Administration du Cefan

Président.e: **ETOBE Marie-Noëlle Pauline Edith** (Vice-

présidente) **SEMMA Valentin**

Conseiller Général : **TOMOH Joseph e**

Membres :

SANGON Bienvenu

OBAM Felix

LANGSI Ruth

AMANA Céline

FOMEKONG Victoire

ABBAS

Membres d'Honneur: **SHEY SERKFEM Benjamin**

MBASSI Thobie Emanuel

Groupes Thématiques (GT)

GT1: Éducation de Qualité et Condition de l'Enseignant

GT2: Éducation Inclusive, Genre et Petite Enfance

GT3: Éducation en Situation d'Urgence

GT4: Alphabétisation et Éducation Non-Formelle

GT5: Éducation à la Citoyenneté et au Développement Durable

GT6: Gouvernance et Financement de l'Éducation

Absentéisme des enseignants : le gouvernement responsable ?

Dans un communiqué daté du 04 novembre 2024, la ministre des Enseignements Secondaires (MINESEC), Pr Nalova LYONGA, annonçait que 1509 enseignants sont absents de leurs postes de travail à travers le pays. Ce constat découle du décompte effectué depuis la rentrée scolaire 2024-2025. Au début de l'année qui s'achève, la même autorité avait déjà publié une première liste de près de 4000 enseignants absentéistes. Ces chiffres illustrent la violente saignée qui sévit depuis plusieurs années dans le corps enseignant en particulier, et dans la Fonction publique camerounaise en général. L'actualité de ces derniers jours a d'ailleurs été marquée par la révocation de plus de 4000 fonctionnaires et agents de l'État. Des faits qui traduisent surtout un grand malaise, notamment : ceux des bas salaires dans la Fonction publique et des conditions de vie et de travail exécrables dans lesquelles évoluent les enseignants du public.

Depuis 2021, les syndicats de ce corps ont organisé une série de grèves sur fond de revendications autour du règlement d'une dette de 181 milliards Fcfa due aux enseignants, l'indexation automatique des salaires des enseignants, c'est-à-dire que leur paie devrait être réajustée à la hausse automatiquement si l'inflation augmentait, impliquant la revalorisation du salaire de base à 280.000 Fcfa pour les enseignants de la catégorie A2 et 250.000 pour les A1 au minimum, etc. C'est à peine si ¼ des problèmes posés a été solutionné. Les enseignants estiment

qu'il y a une mauvaise foi manifeste des autorités publiques dans la gestion de leurs revendications, mauvaise foi manifestée par des promesses non tenues à répétition.

Et dans ces conditions, il ne faut pas s'étonner du fort taux d'absentéisme, sous-tendue par une sorte de grande démission dans le secteur de l'éducation. Si pour une bonne partie de ces formateurs, l'absence au poste d'affectation découle d'un manque de motivation et traduit une entrée en grève de fait, beaucoup sont allés chercher fortune ailleurs. En effet, dans la grande hémorragie des travailleurs camerounais, qui s'illustre par exemple par le fait que 6000 Camerounais se sont expatriés au Canada entre janvier et avril 2024, ce corps de métier occupe le haut du pavé. En réalité, un spectacle désolant qu'une ressource humaine chèrement formée par l'État, obligée d'aller offrir ses services ailleurs à la recherche d'un mieux-être peut être hypothétique. L'impact sur la qualité de l'éducation et le bon fonctionnement des établissements scolaires sont perceptibles. L'année dernière, l'on a enregistré un faible taux de réussite au baccalauréat de l'enseignement général soit un pourcentage de 37,26%. Alors que les recrutements des enseignants, pour ce qui est du secondaire sont quasiment gelés pour des raisons budgétaires, cette question d'absentéisme constitue un vrai boulet pour le gouvernement.

Coordonnateur national du CEFAN



Directrice de publication
Marie Noëlle Pauline Édith ETOBE

Rédacteur en chef
Josué BALOMA

Rédactrice en chef adjointe
Mélania AMBOMBO

Conseiller à la rédaction
René BONONO BAKOTA
Olivier TANKEU

Rédaction centrale
Coordonnateur national du CEFAN
Mélania AMBOMBO
Désiré DOMO
Estelle KAMEGNE
Sonia Camie LEMDJOU
Larissa TCHUEMBOU

Relecture
Jean de Dieu BIDIAS

Alain Claude MPEB AYANGMA
Josué BALOMA

Infographie
Valentin ESSIMI TSANGA

Marketing et Distribution
Bureau exécutif du CEFAN

Imprimerie
Nouvelles idées

Sud

Le plaidoyer pour l'éducation des peuples autochtones se structure

20 collaboratifs d'apprentissage ont reçu un renforcement des capacités en techniques innovantes de plaidoyer dans cette région, les 15, 16 et 17 octobre 2024.

Dans son objectif constant de garantir l'éducation de toutes et de tous au Cameroun, le CEFAN a démarré la première activité du micro-projet d'appui à la protection du droit à l'éducation des minorités autochtones Baka, Bakola et Bagyeli dans la région du Sud-Cameroun, « PEMA-SUD ». Cette activité avait pour objectif de renforcer les capacités de 20 collaboratifs d'apprentissage et leur fournir des connaissances pour mener des plaidoyers auprès des décideurs locaux. De manière spécifique, il s'agissait : de les outiller en technique de plaidoyer ; de renforcer leur connaissance sur les outils de plaidoyer ; de les amener à comprendre le schéma tactique d'un plan de plaidoyer ; de les accompagner dans la réalisation d'un plan d'action de plaidoyer (avec un suivi individualisé pour chaque collaboratif d'apprentissage) ; et, enfin, de faciliter la collaboration et la synergie entre les acteurs locaux à travers la mise en place d'une task-force des organisations de la société civile (OSC) de la région du SUD, pour conduire des plaidoyers en faveur de l'éducation des peuples autochtones.

Cette session de renforcement de capacités s'est tenue du 15 au 17 octobre 2024 à AKOM 2, dans le département de l'OCÉAN. Elle a fait suite à l'étude de base menée par le CEFAN en 2020 et portant sur la scolarisation des minorités autochtones dans cette partie du pays. Les évidences



Scolarisation des peuples autochtones. La question préoccupe

de cette étude révèlent que le taux de scolarisation de cette couche à besoins spécifiques est encore très faible, soit 28% par rapport à la moyenne nationale qui tourne autour de 38%. L'étude a notamment questionné les causes de cette situation. Les résultats révèlent que cette communauté a une faible connaissance des droits à l'éducation et affiche une réticence à aller à l'école, en raison de son mode de vie centré sur la chasse et la cueillette. Aussi, l'étude renseigne-t-elle que sur 10 enfants autochtones qui arrivent à l'école en début d'année, à peine 04 achèvent l'année scolaire et 01 seul termine le cycle sanctionné par l'obtention du Certificat d'Etude primaire (CEP).

Entre autres causes énumérées, l'insuffisance des enseignants, la pauvreté des parents qui se traduit par leur incapacité à offrir des fournitures scolaires et à payer les frais de scolarité de leurs enfants, le défaut d'actes de naissance, l'insuffisance de mesures particulières concrètes de la part des pouvoirs publics pour faciliter l'éducation des 3B (BAKA, BAKOLA et BAGYELI)

Les rares cas de succès rencontrés dans ces communautés sont le plus souvent le fruit du soutien financier et matériel d'âmes de bonne volonté ou des organisations humanitaires. Le CEFAN entend inverser la tendance et mise notamment, sur les collaboratifs d'apprentissage pour y parvenir. Les 20 déjà identifiés et outillés présentent justement l'avantage de provenir des organisations à base communautaire qui travaillent sur les sujets des peuples autochtones pour assurer les relais de sensibilisation et de plaidoyer au niveau local. Cet atelier a été rendu possible par la facilitation du CEFAN, qui a procédé à la présentation de plusieurs modules de formation, avec le soutien financier du PCV CLE sous l'égide de la Fondation Canadienne Paul Gérin-Lajoie.

Au bout du compte, trois task-forces ont été mises sur pied avec comme mission de mener des plaidoyers pour la résolution des problèmes identifiés. Au terme de l'atelier, celles-ci ont d'ailleurs élaboré des plans de plaidoyer dont les thématiques majeures sont les suivantes : la dotation d'actes de naissance, le recrutement des enseignants et le financement de la scolarisation par la mise en place des activités génératrices de revenus. Il ne reste plus qu'à passer à l'action.

Sonia Camie LEMDJOU

Olivier TANKEU

Le financement de l'éducation domestique reste insuffisant

Chargé des Programmes au CEFAN, il explique les contours de l'atelier que l'ONG a tenu le 25 octobre 2024 à Yaoundé.

Vous sortez d'un atelier d'un jour à Yaoundé, (25 octobre 2024) avec entre autres, des responsables du ministère de l'Éducation de base (MINEDUB) sur le financement de l'éducation domestique. Que peut-on dire sur la problématique du financement de l'éducation au Cameroun ?

L'état des lieux au Cameroun se présente globalement avec le financement domestique autour de 15%. Ce qui reste encore insuffisant par rapport à la norme internationale qui recommande d'allouer au moins 20% de dépenses publiques à l'éducation, même si le gouvernement a justifié cet état des choses par les crises multiformes que traverse le Cameroun. **Ledit atelier, dites-vous, est un plaidoyer que le CEFAN formule en direction du gouvernement. Sur quoi était-il fondé ?**

Chez nous au CEFAN, le plaidoyer est fondé sur les évidences. Et parmi ces évidences, il est important de faire des consultations participatives. Donc, cet atelier était un moment de réflexion, de consultations participatives pour pouvoir identifier les pistes de solutions ou alors des arguments solides à proposer au gouvernement pour montrer la pertinence de financer l'éducation.

Pourquoi seulement le MINEDUB, alors que la question de l'éducation au Cameroun ne concerne pas moins de



cinq ministères ?

Le MINEDUB est le chef de file des départements en charge de l'éducation, selon les textes du gouvernement camerounais. Cependant, la particularité de cet atelier visait comme

deuxième objectif de passer en revue le protocole d'accord qui existe entre le MINEDUB et le CEFAN. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle c'est uniquement le ministre de l'Éducation de Base qui est convié pour cette édition de 2024. Je rappelle que lors des deux premières éditions, les autres départements ministériels du secteur de l'éducation étaient conviés. Et pendant la prochaine édition, nous allons effectivement convier les autres ministres et même au-delà en incluant les partenaires techniques et les parlementaires.

En plus de la question du financement de l'éducation domestique au Cameroun qui était sur la table des échanges, cette rencontre entre membres du CEFAN et le MINEDUB a permis de revisiter les accords de partenariat qui vous lient. Après plus de trois ans de ce partenariat, quel bilan pouvez-vous faire ?

Le bilan est tout à fait positif après avoir suivi la communication du point focal du MINEDUB.

Sera-t-il renouvelé ?

Le renouvellement du partenariat dépend des deux parties. C'est d'ailleurs l'une des raisons qui justifie notre présence ici pour réfléchir de commun accord de ce qu'il faut le reconduire ou pas, et proposer au MINEDUB ce qui découle des assises de ce jour.

Désiré DOMO

Informatique à l'école

Le PACER en avant-garde pour combler le fossé numérique

Dans la perspective de la réduction de la fracture numérique dans l'école camerounaise, le CEFAN est partie prenante du programme « Génération numérique » de la GIZ, à travers la mise en œuvre du Projet d'Appui à l'Amélioration des Compétences Numériques des acteurs de l'Éducation de base dans les zones Rurales au Cameroun (PACER), mis en œuvre dans les régions de l'ADAMAOUA et de l'OUEST.



Education de base. L'usage de l'ordinateur à l'école toujours pas aisé

Dans la région de l'Ouest, les enseignants interrogés s'accordent à dire que les cours d'informatique n'ont presque pas de phase pratique parce que les écoles ne sont pas équipées en matériel informatique. Dans la grande majorité des écoles, les machines n'ont jamais existé et dans celles où elles existent, elles tombent très vite en désuétude. À BAHAM, dans le département des Hauts plateaux par exemple, un instituteur confesse « enseigner l'informatique à l'école sans les ordinateurs est un vrai miracle. Parfois nous dessinons ou alors nous envoyons les enfants faire les recherches à la maison. » Dans l'ADAMAOUA, les écoles ne sont pas mieux loties. Les sources contactées s'accordent à dire que dans cette région du septentrion camerounais, l'éducation numérique est encore à la traîne. Un enseignant atteste d'ailleurs que « le véritable problème lorsqu'on parle de digitalisation des enseignements est le manque d'outils pour pouvoir pratiquer à la suite des diverses formations reçues. Le problème est encore plus aggravé avec l'absence de l'électricité dans les salles de classe et dans l'école en général ».

Le Rapport d'analyse de l'Annuaire statistique du secteur de l'éducation et de la formation au Cameroun 2021-2022 de l'Institut National de la Statistique (INS), révèle que l'environnement scolaire est encore précaire et l'encadrement des élèves est insuffisant pour soutenir des apprentissages de qualité, particulièrement dans le public. En

effet, seulement 36% des établissements scolaires ont un branchement électrique fonctionnel, 17% ont des ordinateurs fonctionnels et 18% ont accès à Internet. Une défaillance que René BONONO BAKOTA, Coordonnateur des Programmes du CEFAN, impute d'abord à l'absence de volonté politique : « Le gouvernement prend des engagements qu'il peine à respecter », soutient-il. Il pointe ensuite la non implication des acteurs : « Un autre problème important est que le Cameroun ne dispose pas d'un référentiel de compétences numériques des enseignants, bien qu'il soit rattaché étroitement aux six compétences qu'un enseignant doit avoir », estime le haut responsable du CEFAN.

Dans la perspective de la réduction de la fracture numérique à l'école, le CEFAN s'est engagé dans le programme « Génération numérique » de la GIZ, à travers la mise en œuvre du Projet d'Appui à l'Amélioration des Compétences Numériques des acteurs de l'Éducation de base dans les zones Rurales au Cameroun (PACER). Exécuté uniquement dans les régions de l'ADAMAOUA et de l'OUEST, ce projet d'une durée de 12 mois a débuté par l'identification au moyen d'une étude de base, des besoins spécifiques pour l'usage du numérique et de la digitalisation des enseignements. Une étude dont les résultats ont révélé que les écoles rurales de ces deux régions éprouvent de nombreuses difficultés dans l'usage de l'informatique à l'école. Il s'agit, entre autres, de l'in-

suffisance des ressources matérielles, du difficile accès au réseau internet et du faible approvisionnement en électricité. Il a aussi été révélé un besoin essentiel lié au renforcement des capacités des enseignants en compétences numériques.

C'est fort de ce constat que le CEFAN a procédé du 25 au 27 juin 2024, à la formation des enseignants de 20 écoles cibles du projet à l'usage des outils numériques dans leurs pratiques pédagogiques ; ils ont surtout appris comment utiliser le téléphone (l'outil le plus accessible) pour parvenir à des fins de numérisation des enseignements. Aussi, dans l'intention de maintenir permanent l'usage des technologies numériques dans l'Éducation de Base au Cameroun et corriger les disparités existantes entre les zones rurales et les zones urbaines, a-t-il été organisé en septembre 2024, toujours dans le cadre de ce projet, un atelier de plaidoyer national en direction des responsables pédagogiques et de l'administration générale des services centraux du Ministère de l'Éducation de Base. Il s'est agi au cours de cette rencontre de tirer la sonnette d'alarme, de sensibiliser les acteurs afin qu'ils prennent mieux en compte les besoins de l'éducation numérique dans les documents de politiques éducatives du Cameroun et, spécifiquement, de voir comment faire de la digitalisation des enseignements une réussite, une réalité.

Estelle KAMEGNE

OUEST

Les petits pas de la numérisation de l'éducation rurale

Comment des acteurs éducatifs se mobilisent en vue de l'intégration de la digitalisation dans les politiques éducatives locales.

Dans la continuité du projet d'Appui à l'Amélioration des Compétences Numériques des acteurs de l'Éducation de base dans les zones Rurales au Cameroun (PACER), où les besoins spécifiques pour l'usage du numérique et de la digitalisation des enseignements ont été identifiés, il a été organisé un atelier de plaidoyer le 20 septembre 2024. Ces travaux ont réunis plusieurs acteurs éducatifs tels que les collectivités territoriales décentralisées, les écoles-cibles du projet, les services déconcentrés du ministère de l'Éducation de Base (MINEDUB), les acteurs de la chaîne de supervision pédagogique dont des inspecteurs d'arrondissement, des enseignants, des parents et des élèves entre autres.

Le Chargé des Programmes de la coordination régionale du CEFAN pour la région de l'Ouest, Dr David ATEMKENG a souligné l'importance de cet atelier pour la transformation numérique de l'éducation. En présentant les objectifs de la rencontre, il a insisté sur la nécessité de mieux comprendre les défis rencontrés par les acteurs éducatifs dans l'utilisation des outils numériques. Pour sa part, Rose Nicole FAMO, assistante projet, a mis un accent sur le rôle crucial du CEFAN dans l'accompagnement des acteurs éducatifs afin de renforcer leurs



Digitalisation des enseignements. On avance à pas de tortue

compétences numériques. Ce fut un carrefour d'échanges où les participants se sont exprimés sur un certain nombre d'actions déjà entreprises. C'est dans cette veine que le représentant de la délégation régionale de l'Éducation de Base a pris la parole pour exprimer son soutien aux initiatives de digitalisation, soulignant que la qualité de l'éducation repose sur une

coopération renforcée entre les mairies et les institutions éducatives. Les maires de BATCHAM, MBOUDA, PENKA MICHEL et GALIM ont partagé des actions concrètes mises en place pour améliorer l'accès à la technologie et intégrer la numérisation dans les pratiques pédagogiques dans certains bassins pédagogiques de leurs municipalités respectives, bien que celles-ci soient encore timides : « Le transfert de compétences se fait au compte-gouttes, limitant ainsi le champ d'intervention des mairies », a souligné le maire de l'arrondissement de BATCHAM, Pierre TCHINDA.

Plusieurs messages de plaidoyer ont été émis en direction des collectivités territoriales décentralisées, afin de soutenir et de faire de la digitalisation et de la numérisation une réalité dans les zones rurales. Ce fut d'ailleurs l'occasion pour les associations et syndicats représentés de réitérer le plaidoyer sur la gratuité de l'éducation et l'amélioration de la condition de l'enseignant comme éléments essentiels pour cette transformation numérique. Car, selon ces derniers, une bonne transition numérique ne saurait être effective sans une motivation à la fois intrinsèque et extrinsèque et un réel apport de l'État.

Larissa TCHUEMBOU

ADAMAOUA

On fait avec les moyens du bord

Dans cette partie du pays, quelques initiatives visant l'amélioration des technologies éducatives ont été lancées, notamment de la part de Partenaires Techniques et Financiers (PTFs), avec des résultats plus que mitigés.

La salle de réunion de la Maison de l'Élevage et du Développement Durable (MEDD) de NGAOUNDÉRI, chef-lieu de la région de l'ADAMAOUA, a abrité le 18 septembre 2024, l'atelier régional de plaidoyer pour une prise en compte améliorée de la numérisation et la digitalisation des enseignements dans les documents de politique éducative. Objectif de ces travaux, amener les collectivités territoriales décentralisées et le gouvernement, à travers le MINEDUB, à élaborer des documents de politique éducative ainsi que des plans communaux de développement davantage sensibles à l'éducation numérique. Dès l'entame de cet atelier qui s'inscrit sur le droit fil de la mise en œuvre du PACER, le Coordonnateur régional du CEFAN pour l'Adamaoua, Bienvenu SANGON, a rappelé les objectifs de ce projet, les étapes parcourues et les résultats attendus au terme de la rencontre du jour. Il en a profité pour souligner l'importance des interventions des un-e-s et des autres pour nourrir le plaidoyer en préparation auprès des partenaires institutionnels, techniques et financiers en faveur d'une numérisation des leçons et d'une digitalisation améliorées des enseignements. Pour sa part, l'Inspecteur Coordonnateur des Enseignements (ICE), représentant du Délégué Régional de l'Éducation de Base (DREB) a remercié le CEFAN qui s'active à renforcer le rôle du gouvernement en matière d'éducation. Il a d'ailleurs rassuré quant à l'engagement indéfectible de la DREB à poursuivre la collaboration pour une amélioration significative en technologies éducatives dans la région de l'Adamaoua.



Amélioration des technologies éducatives. L'Adamaoua s'engage

Sur le partage des bonnes pratiques et exemples réussis de numérisation de l'enseignement dans la région, plusieurs acteurs ont eu à faire des témoignages. L'Inspecteur Régional de Pédagogie en charge des Technologies Éducatives a ouvert cette articulation en présentant une initiative de la Banque Islamique de Développement (BID) qui a consisté à doter une douzaine d'écoles du département de la VINA de 1000 ordinateurs reliés par un réseau Intranet en 2009. Malheureusement, l'absence de suivi et de maintenance a progressivement entraîné la détérioration tant du serveur que des ordinateurs. Il y a aussi eu une initiative de l'UNICEF en 2023, qui a consisté à doter des écoles de tablettes et plaques solaires. Celle-ci a l'avantage d'intégrer l'aspect protection et sécurité du serveur et autres maté-

riels ayant fait défaut avec le projet de la BID. Suivront les interventions de la Déléguée Départementale de la VINA et de l'IAEB de NGAOUNDÉRI 2. Ces derniers ont présenté la dotation de la mairie en ordinateurs, sous la facilitation du responsable des formations de l'IAEB qui, une fois par semaine, le jeudi en l'occurrence, encadre les enseignants. Le point focal DREB-CEFAN, pour sa part, s'est attardé sur une stratégie de financement sur fonds propres à travers un système de tontines dans le cadre d'un projet en cours. Le résultat a été rapide puisque, au bout d'un an, tous les enseignants de cette école ont acquis leurs ordinateurs.

Saisissant cette brèche, le Directeur de l'EPIA Bamyanga Groupe 2B, l'un des quatre responsables de la numérisation des enseignements dans la région, a présenté les activités menées depuis la fin de la formation PACER. Ces actions se résument à l'intégration des participants de la formation susmentionnée dans une plateforme WhatsApp qui compte à date 50 enseignants et directeurs d'écoles publiques. Dans la plateforme qui est désormais un espace de partage d'informations et de croisement d'expériences, le mot d'ordre y est la numérisation de tous les documents (leçons, emplois du temps, projets pédagogiques...). Dans cette école, le travail en équipe est mis en avant pour pallier l'insuffisance des ordinateurs et le système de rotation des tâches utilisé permet à chacun de manipuler l'ordinateur et de se familiariser avec cet outil.

Desiré DOMO

Messages de plaidoyer formulés dans le cadre du PACER

Au terme des ateliers de restitution de l'étude de base portant sur ce projet, les besoins spécifiques pour l'usage du numérique et de la digitalisation des enseignements ont été identifiés, à cet effet, des recommandations ont été rédigées :

-Digitaliser l'enseignement pour un apprentissage personnalisé

-Investir maintenant pour la digitalisation de l'enseignement afin de ne pas laisser nos enfants en arrière

-Former les citoyens du 21e siècle grâce à la digitalisation

- Assurer la sécurité et la protection des établissements scolaires pour créer un environnement d'apprentissage sûr et sain.

-Suivre et évaluer les enseignants des zones rurales en matière de digitalisation pour identifier les besoins et les domaines d'amélioration

- Ensemble, faisons entrer nos écoles dans l'ère numérique

- Donner aux élèves des zones rurales les mêmes chances d'accéder à une éducation de qualité.

- Mettre sur pied une stratégie proactive de dépannage de ces outils numériques

- Électrifier les zones rurales pour garantir l'accès à l'énergie, nécessaire à la digitalisation des enseignements

- Accompagner les écoles- cibles du PACER à élaborer des Projets d'École sensibles à l'éducation numérique

- Assurer la participation des Organisations de la Société Civile formées par le PACER aux Débats d'Orientation Budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées

- Multiplier les renforcements des capacités des enseignant-e-s à l'utilisation des outils numériques pour une amélioration continue et durable des enseignements

- Former les élèves, les parents et les enseignant-e-s à une utilisation citoyenne et responsable du numérique

- La digitalisation des enseignements pour une éducation sans « laissé-e pour compte »

- Partenaires Techniques et Financiers de l'éducation au Cameroun, ensemble, mobilisons davantage de ressources pour une digitalisation effective des enseignements

- Faciliter l'accès des parents et des élèves aux centres multimédias pour un apprentissage autonome

-Former les parents à l'usage du numérique pour assurer un meilleur suivi scolaire à domicile

BAFOUSSAM

Comptes et mécomptes du PACER

Des enquêtes menées du 14 au 18 octobre 2024 dans cette région révèlent de grandes avancées en matière d'adoption et d'utilisation des technologies numériques dans les écoles ciblées par le projet. Cependant, malgré leur bonne volonté et leur fort engagement, les acteurs de la communauté éducative dans la région de l'Ouest se heurtent à de nombreux obstacles et à des défis persistants.

Durant cinq jours consécutifs, des équipes ont effectué des missions de suivi-évaluation du Projet d'Appui à l'amélioration des Compétences numériques des Acteurs de l'Éducation de base (PACER) dans la région de l'Ouest, précisément dans les départements de la MIFI, de la MENOUA, des HAUTS-PLATEAUX et des BAMBOUTOS. L'objectif de ces missions était de mesurer l'impact de la formation des enseignants et autres acteurs de la chaîne éducative en compétences numériques sur les pratiques pédagogiques, tout en identifiant les défis restants à relever. Les missionnaires ont notamment mené des entretiens individuels avec les enseignants, les directeurs des écoles concernées, ainsi qu'avec les Inspections d'arrondissement et les Délégations régionales de l'Éducation de base (IAEB et DREB) des zones concernées. De manière générale, les résultats des entretiens se sont révélés encourageants. Le projet PACER a, en effet, permis aux parties prenantes de découvrir concrètement les technologies informatiques et de prendre conscience des enjeux liés à la digitalisation et à la numérisation en milieu scolaire. Une enseignante interrogée a par exemple avoué « avant je ne savais même pas allumer



Informatique à l'école. Des défis persistent

un ordinateur, mais à présent je suis capable de l'utiliser pour mes leçons ». Il est encourageant de constater qu'au-delà du renforcement des capacités en compétences numériques, les bénéficiaires des formations dans le cadre du PACER s'efforcent de maintenir et d'approfondir leurs connaissances par divers moyens d'autoformation : « J'utilise le plan de formation pour perfectionner mes compétences sur PowerPoint », témoigne l'un d'eux. Pour ce faire, certains ont investi dans l'achat d'un ordinateur (fixe ou portable), tandis que d'autres se contentent de leur smartphone. Ils bénéficient également du soutien de leurs directeurs, ainsi que des Inspections d'arrondissement, qui organisent parfois des sessions collectives où des conseils sont offerts aux enseignants

pour faciliter l'intégration des technologies numériques dans leurs enseignements.

Il faut le dire, la motivation de ces enseignants est remarquable, tant et si bien que beaucoup d'entre eux ont déjà intégré les Technologies de l'information et de la communication (TIC) dans leur pratique de classe, allant même jusqu'à soumettre des documents numérisés à leurs superviseurs pédagogiques. Cependant, malgré leur bonne volonté et leur fort engagement, les acteurs de la communauté éducative dans la région de l'OUEST se heurtent à de nombreux obstacles et à des défis persistants. Parmi ces difficultés, figurent celles déjà relevées et récurrentes à savoir le manque d'outils numériques adéquats et en quantité suffisante ainsi que l'absence d'électricité dans certains établissements scolaires. À ceci, il faut ajouter la modicité des ressources financières et le difficile accès à la connexion internet. Ces facteurs déjà mentionnés dans le rapport de l'étude de base du projet constituent des freins à l'implémentation de l'éducation numérique en zone rurale.

Par ailleurs, les résultats issus des différents entretiens avec chacun des maillons de la chaîne éducative impliqués dans le projet PACER, ont permis de tirer des enseignements précieux pour améliorer et renforcer son impact, surtout que tous se montrent très favorables à une éventuelle seconde phase. À cet effet, plusieurs recommandations ont été formulées : faciliter l'acquisition de matériel aux enseignants en proposant des subventions ou des aides ; intégrer davantage les enseignants dans le programme afin de généraliser l'usage du numérique ; former les acteurs au développement des compétences numériques en utilisant le téléphone android, qui est l'outil le plus accessible et le plus facile à utiliser ; élargir le projet à d'autres régions.

Estelle KAMEGNE

NGAOUNDÉRÉ

La solution des plans d'actions individuels

Cet outil instauré lors d'une mission de suivi-évaluation du CEFAN dans cette ville a inspiré et a permis de découvrir que 80% des enseignants et directeurs formés dans le cadre du PACER ont poursuivi leur formation de manière individuelle et/ou en groupe.

Selon le plan stratégique 2023-2027 de la Campagne Mondiale pour l'Éducation (CME), 90 % des jeunes apprenants sont connectés numériquement dans les pays à revenu élevé, mais en Afrique subsaharienne, ce chiffre piétine encore autour de 05%. Ces données révèlent des inégalités structurelles persistantes qui ne pourront être surmontées qu'au prix d'importants efforts de qualité. Notamment de la part de la communauté internationale et d'une série de transformations dans les domaines des politiques publiques, du financement et de la formation des enseignants. Ceci afin que les écoles, les élèves, les étudiants et les apprenants adultes bénéficient d'un accès aux technologies éducatives. En somme, les préparer à la citoyenneté numérique. Les solutions numériques et technologiques étant des catalyseurs de la réforme de l'éducation, avec tout ce qu'elles offrent comme facilités pour l'accès à l'apprentissage pour tous, y compris pour les élèves vivants n zones rurales défavorisées, le CEFAN, grâce à l'accompagnement financier de la GIZ, a mis en œuvre de novembre 2023 à novembre 2024, le Projet d'Appui à l'Amélioration des Compétences numériques des acteurs de l'Éducation de base dans les zones Rurales (PACER) au Cameroun.

La pléthore d'activités réalisées dans le cadre du projet a progressivement permis de ressortir pour la localité de l'ADAMAOUA, les défis à relever. L'étude de base, les ateliers de plaidoyer ainsi que ceux de formation des enseignants et autres acteurs de la communauté éducative ont tour à tour permis de recenser les besoins en éducation numérique, de formuler un argumentaire en faveur de l'amélioration de l'offre éducative en matière de technologies éducatives et, enfin, de renforcer les attitudes, aptitudes, habiletés et compétences des « *seigneurs de la craie* » en matière de numérisation des leçons et de digitalisation des enseignements. Dans la continuité de ce projet, une mission de suivi-évaluation pour la mise en pratique des techniques



Plan d'action individuel. On s'active

de numérisation des leçons et de digitalisation des enseignements a eu lieu du 14 au 18 octobre 2024, dans la région de l'Adamaoua. L'un des résultats attendus au sortir de cette dernière activité était la production par chaque enseignant formé d'un Plan d'action individuel, dont la mise en œuvre devrait permettre l'approfondissement des enseignements reçus durant la formation, de même que le développement de nouvelles connaissances pour une amélioration des pratiques de classes dans le domaine du numérique.

Pour cette mission, le CEFAN a procédé par une méthode d'enquête par questionnaire dans certaines écoles-cibles. Les informations portaient de manière générale sur les activités prévues dans les plans d'action individuels, à l'appréciation des résultats du PACER dans ses différentes étapes, la progression des compétences numériques à travers l'exploitation du plan de formation remis à chaque participant à la formation, les difficultés rencontrées et les voies de contournement utilisées, entres autres. Il en ressort que près de 80% des enseignants et directeurs formés par le projet ont poursuivi leur formation de manière individuelle et/ou en groupe. Les cours restent purement théoriques du fait du manque d'ordinateurs et autres outils numériques dans les établissements scolaires. Environ 82% des enseignants et directeurs enquêtés ont démarré le processus de numérisation de leurs leçons, preuve d'un intérêt manifeste pour la thématique. L'on note cependant un écart considérable en termes de nombre de leçons numérisées entre les répondants, car, la grande majorité est encore au stade de l'alphabétisation numérique. L'appel à la mobilisation des parents pour soutenir les actions en faveur de la numérisation des leçons et de la digitalisation des enseignements démontre à suffisance l'importance de tenir des sensibilisations afin de faire adhérer le plus grand nombre de parents à cette vision.

Désiré DOMO

René BONONO BAKOTA

Le CEFAN soutient que le Cameroun devrait disposer d'un référentiel de compétences numériques

Le chef de projet PACER, par ailleurs Coordonnateur des Programmes du CEFAN, dresse le bilan de cette initiative qui est arrivée à son terme.

Parvenu au terme du projet PACER qui portait sur l'éducation numérique, concrètement que peut-on en retenir ?

Le projet avait des activités bien précises, notamment l'étude de base qui consistait à identifier les besoins en renforcement des capacités des acteurs de la chaîne éducative, en l'occurrence les enseignants, les parents et d'autres cibles dans les régions de l'ADAMAOUA et de l'OUEST. La réalisation de cette étude nous a permis de dégager les points de vigilance à mettre en exergue afin que ces acteurs puissent s'approprier les éléments en lien avec les technologies éducatives, dans l'idée de faire de tous, des citoyens numériques. Après l'étude, nous avons procédé au renforcement des capacités de 140 acteurs, soit 40 dans l'ADAMAOUA, 40 à l'OUEST et 60 à YAOUNDÉ. Pour la réalisation de cette phase, nous avons eu recours à une consultante en technopédagogie qui a pris le soin d'élaborer la base du référentiel de compétences numériques de l'UNESCO, un manuel de formation qui a été distribué aux participants. Au cours de la formation, chaque participant a développé un plan d'action individuel qui était censé servir de locomotive pour l'implémentation des compétences reçues dans leurs établissements, localités...

Après cette formation, ont suivi les missions de terrain de suivi-évaluation auprès des acteurs formés, soit 03 dans l'ADAMAOUA et 03 autres à l'OUEST, pour un total de 06 missions. Par la suite, des plaidoyers conduits par les bénéficiaires du projet en direction des délégués régionaux de l'Éducation de Base avec la présence des maires de chacune des régions cibles ont été menés. Un autre plaidoyer a eu lieu au niveau national en direction du Ministère de l'Éducation de Base (MINEDUB) pour la prise en compte des éléments importants en rapport avec l'Éducation numérique ; entendu qu'il existe aujourd'hui une stratégie d'intégration des technologies éducatives dans le processus d'apprentissage au niveau de ce département ministériel. Pour ce faire, nous avons porté à leur connaissance tous ces besoins et à ce jour, nous préparons le rapport de capitalisation qui sera courrié par les rapports des missions de terrain.

Peut-on mesurer l'impact de ce projet, au regard de la durée qui semble avoir été courte ?

Globalement, le projet a suscité beaucoup d'engouement chez les acteurs de la communauté éducative, et les rapports des missions ont révélé un certain nombre de choses aussi intéressantes les unes que les autres. En effet, les acteurs ont pris des initiatives personnelles. Chez certains enseignants, on note l'achat d'un ordinateur, du matériel informatique ; d'autres suivent des formations approfondies en ligne. En outre, dans certaines localités, l'élite et les mairies sont de plus en plus impliquées dans le processus d'appropriation de cette question de compétences numériques. Par conséquent, on note de l'intérêt porté par les acteurs, même s'il n'y a pas de continuité selon les discussions avec le partenaire. Le projet était pour nous comme une initiative pilote, et il est en train d'entrer en gare. Nous continuerons à scruter les opportunités de financement pour développer cette initiative et, pourquoi pas, l'étendre à d'autres régions, particulièrement en milieu rural, dans l'optique de ne laisser personne pour compte comme le souligne à suffisance l'ODD4-éducation.

S'agissant de la sauvegarde des acquis chez les acteurs formés au cours du projet, prévoyez-vous mener des activités de suivi post-projet ?

Oui, il y aura un suivi. Disons que c'est pour cela que nous avons imaginé, lors des formations, des plans d'actions individuels. D'ailleurs, certains participants ont imaginé des plans d'action sur un an, voire deux ans. Il y a donc un premier niveau de suivi qui se fera à travers les coordinations régionales du CEFAN, puisque le projet a été étroitement mis en œuvre avec ces coor-



ordinations qui travaillent avec ces acteurs au quotidien. Le second niveau de suivi, c'est via les groupes WhatsApp qui ont été créés ; les échanges se poursuivent dans ces groupes avec les différentes équipes du projet. Évidemment, vous vous imaginez qu'à la fin d'un projet il n'y a plus de dispositions logistiques qui puissent permettre des missions sur le terrain. Mais, nous comptons intégrer ces acquis dans le cadre du mécanisme de suivi et de veille quotidienne de nos activités, que ce soit à travers les coordinations ou à travers le Secrétariat exécutif, ici au niveau de YAOUNDÉ.

Avez-vous rencontré des difficultés lors de la mise en œuvre du projet ?

En termes de difficultés, je peux dire que nous n'en n'avons pas eu ; surtout que dès le départ nous avons pris des dispositions en informant les Délégués Régionaux de la mise en œuvre du projet. Et ceux-ci ont désigné des points focaux. Néanmoins, dans le milieu des projets il peut avoir des retards dans les décaissements et des soucis de calendrier (des dates à ajuster). Le projet n'avait pas prévu la distribution de manuels. Mais chemin faisant, on s'est rendu compte qu'il était extrêmement indispensable de le faire, car, le niveau des besoins révélés par le rapport de l'étude de base a montré que trois jours étaient très insuffisants pour un renforcement efficace des capacités. Pour cette raison, nous avons insisté auprès de la consultante afin que le manuel soit illustré d'exemples pratiques, de telle sorte que les participants, à l'aide d'un ordinateur ou d'un téléphone, puissent s'autoformer. Aussi, le projet n'avait-il pas prévu un canevas de suivi spécifique des formations reçues. Mais, nous nous sommes dit que pour que nous ayons le même langage lors des descentes sur le terrain, il serait intéressant que les participants puissent développer avec l'aide des formateurs, un plan d'action individuel au cours de la formation.

Il ressort des missions de terrain que les acteurs formés utilisent plus le téléphone, car, il est plus accessible que l'ordinateur. Mais, lors des formations ils n'ont pas été outillés à l'usage efficace de cet outil. N'est-ce pas là une faille dans la mise en œuvre de ce projet ?

Cela ne saurait être une faille parce que même dans le rapport de l'étude de base nous avons constaté que l'outil principalement utilisé était le téléphone. Mais, le projet n'ayant pas suffisamment de ressources pour se permettre d'acheter un téléphone à chaque bénéficiaire ou de trouver un espace avec des téléphones manipulables par tous, nous avons fait le choix d'organiser les formations dans des centres informatiques où chacun avait accès à un ordinateur. Nous nous sommes dit que puisqu'ils savent déjà manipuler les téléphones, il serait plus intéressant de les initier à l'usage de l'ordinateur ; encore que ce soit quasiment le même procédé. En effet, le logiciel que vous introduisez dans votre téléphone est le même qui est introduit dans l'ordinateur. Donc, nous leur avons donné des applications. Maintenant, pour trois jours de formation avec des ressources limitées, vraiment on ne peut qu'aller à l'essentiel. Raison pour laquelle nous avons mis à la disposition des acteurs le manuel de formation.

Nous prenons en compte tous ces éléments ressortis des travaux de terrain, nous les capitaliserons et s'il y a une autre phase ou un autre financement, nous tiendrons compte de cet outil. Néanmoins, il faut préciser que le téléphone, il est intéressant mais très limité ; il faut avoir des téléphones d'une certaine performance et d'une bonne capacité pour pouvoir faire un certain nombre de choses. Alors, si l'on peut s'offrir un téléphone remplissant ces critères, autant mieux s'acheter un ordinateur pour effectuer le même travail.

Quelles stratégies de suivi le CEFAN compte-t-il développer pour la prise en compte des actions de plaidoyer qu'il a entreprises ?

Vous savez que le plaidoyer c'est la niche du CEFAN, c'est ce qu'il fait au quotidien. Du coup, ces plaidoyers vont rentrer dans l'escarcelle des différents plaidoyers qu'il a l'habitude de mener. Mais, il faut retenir que le plaidoyer majeur sur lequel nous allons nous appesantir consiste à amener le MINEDUB à élaborer un référentiel de compétences numériques des enseignants au Cameroun. Ce plaidoyer permettra de booster un certain nombre de choses, car, si le Cameroun dispose de ce référentiel, la prochaine étape consistera à la mise en place d'un plan national de renforcement des capacités des enseignants. Alors, ce que nous avons fait à une échelle micro pourra s'étendre sur l'ensemble du territoire national. Après ce renforcement de capacités, on pourra suivre la dotation en matériel informatique qui aura alors tout son sens.

Donc, la stratégie par rapport à ce plaidoyer va être toute simple parce qu'actuellement le Cameroun vient de bénéficier d'un financement du Partenariat Mondial pour l'Éducation (PME), à hauteur de 42 milliards de Fcfa dont l'objectif porte sur le développement professionnel de l'enseignant pour améliorer la qualité de l'éducation. L'un des segments de ce développement porte sur les technologies éducatives et on ne peut s'imaginer le faire sans partir d'un référentiel de compétences. Ce défaut d'existence d'un dispositif de formation au Cameroun nous a contraint à utiliser le référentiel de compétences de l'UNESCO qui est la base internationale, or, aujourd'hui en Afrique, plusieurs pays disposent d'un référentiel de compétences. Le Sénégal, par exemple, vient d'achever l'élaboration de son référentiel des compétences de l'enseignant et de l'élève et a mis en place un plan national de renforcement des capacités des enseignants. Dans la perspective de remédier à ce manque, le CEFAN étant dans le dialogue politique en lien avec le projet sus-cité, nous comptons mettre en avant ce que nous avons décelé au niveau du projet PACER, afin que les acteurs qui conduisent ce projet, notamment l'UNESCO et l'UNICEF, puissent y intégrer l'élaboration d'un référentiel de compétences ainsi qu'un plan national de renforcement des capacités.

Comment le CEFAN envisage-t-il la mise à échelle et la pérennité du projet PACER ?

Premièrement, au niveau de la pérennité, le fait qu'on a associé les inspecteurs de pédagogie à l'élaboration du manuel de formation et qu'ils ont participé à la formation en qualité de facilitateur auprès des enseignants, est une garantie qu'ils feront le suivi de l'implémentation des technologies éducatives dans le cadre de leur mission régalienne de supervision pédagogique de ces enseignants. Deuxièmement, ce manuel qu'eux-mêmes n'avaient pas, ils devront l'utiliser pour aider les autres enseignants qui sont dans leur bassin pédagogique à bénéficier de cette formation dans une situation d'autoformation dont ils feront le suivi.

La mise à échelle quant à elle passe par le plaidoyer pour l'élaboration du référentiel national de compétences numériques au niveau du Ministère de l'Éducation de Base, suivi d'un plan national de renforcement des capacités. Il n'y a pas de meilleur passage à échelle que ces éléments. Par ailleurs, j'ai également mentionné que le Cameroun a bénéficié d'un projet similaire et nous comptons faire le plaidoyer et partager nos expériences très intéressantes du PACER. Nous avons également initié des actions de valorisation du projet. Par exemple, il a été présenté au Groupe Local des Partenaires de l'Éducation (LEG) et nous comptons produire un rapport là-dessus, à toute fin utile.

Propos recueillis par Estelle KAMEGNE

QUELQUES CLICHÉS DU PACER



Régions septentrionales

Tour de vis sur les dossiers médicaux des enseignants

La Ministre des Enseignements secondaires instruit la systématisation de la contre-expertise pour tout dossier médical soumis à l'appréciation des inspecteurs médico-scolaires. Les enseignants y voient une manœuvre de diversion au moment où ils s'attendent à la satisfaction de leurs revendications.

L'ADAMAOUA, le NORD et l'EXTRÊME-NORD sont, au regard des statistiques des 10 dernières années, les régions les plus faibles du pays en termes de résultats aux examens et concours officiels. Malgré cela, la Ministre des Enseignements Secondaires (MINESEC), Pauline Nalova LYONGA, y constate des cas alarmants d'absence aux postes que les enseignants justifient par des dossiers médicaux. En conséquence, elle a instruit les délégués régionaux de ces trois régions de prescrire la contre-expertise sans complaisance des dossiers médicaux soumis à l'appréciation des inspecteurs médico-scolaires par les enseignants. Une aberration pour Désiré OLOMO, enseignant de mathématiques : « *Quand elle-même considère déjà les régions du Nord comme des régions d'affectation disciplinaire, elle veut que les enseignants y restent ? À y regarder de près, vous verrez que ceux qui désertent leur poste de travail sont majoritairement issus des régions du CENTRE, SUD, OUEST ET LITTORAL* ». Pour sa part, Gerard Pierre BEKONO suggère, impertinent, que certaines autorités « *aillent d'abord enseigner dans cette partie du pays pour comprendre le contexte. Au lieu de chercher les vraies solutions, ils s'attaquent à l'épiphénomène* », lance-t-il. Auguste



En classe. Les enseignants se font rares

MBELLA, enseignant d'anglais, ajoute que dans le grand Nord, « *il n'y a pas de tables bancs et pas toujours des salles de classe, loin de ce qui est disponible au Grand SUD. Ces disparités font en sorte que les enseignants fuient leur poste de travail* », croit-il savoir.

Jérôme Philippe KAMDEM, lui, impute cet abandon de postes à la suppression des indemnités auparavant allouées aux enseignants affectés dans les zones hors de leur région d'origine. On ignore à quel point la mesure du Pr Nalova LYONGA visant la systématisation de la contre-expertise

pour tout dossier médical soumis à l'appréciation des inspecteurs médico-scolaires va opérer, mais la situation sur le terrain est effectivement marquée par une pénurie d'enseignants dans cette partie du pays. Dans l'EXTRÊME-NORD, par exemple, il est démontré par le MINESEC que plus de 200 établissements scolaires n'ont pas de professeurs de mathématiques et plus de 80 n'ont pas de professeurs de Mathématiques, en section anglophone. Si cette réalité peut être mise au rang des causes structurelles de l'échec scolaire massif dans les trois régions septentrionales, un proviseur de lycée joint au téléphone dans la région de l'ADAMAOUA confesse que cette absence des enseignants cause un travail supplémentaire à ceux en poste. Comme solution à ce problème, le syndicaliste Joseph TAH propose, entre autres, d'améliorer les conditions de vie et de travail des enseignants : « *Il faut privilégier ces régions en y envoyant par exemple deux à trois enseignants par discipline pour qu'ils puissent souvent se relayer et ramener les indemnités pour les enseignants des zones reculées et leur permettre d'avoir accès à leurs salaires sans avoir besoin de voyager* », suggère-t-il.

Mélanie AMBOMBO

Enseignements secondaires

4,1 milliards Fcfa pour le fonctionnement des établissements

D'après certains proviseurs, ces ressources qui représentent la première tranche des frais exigibles collectés par le MINESEC serviront principalement à rembourser les dettes contractées.

Depuis le 14 novembre 2024, la ministre des Enseignements secondaires (MINESEC), Pr Nalova LYONGA, a mis à la disposition des établissements scolaires publics, une enveloppe de 4 milliards 145 millions Fcfa pour l'année scolaire 2024-2025. Cet argent viré directement dans les comptes des établissements, représente les contributions exigibles collectées depuis le début de l'année scolaire en cours. Il est précisé que les sommes virées doivent être utilisées pour le fonctionnement des établissements dans le respect des différentes rubriques : « *Les besoins pour lesquels cet argent va servir doivent être ceux inscrits dans le projet d'établissement et en fonction des besoins et réalités de chaque établissement. Ledit projet n'est pas standard, il peut différer d'une école à une autre* », explique Henri BOMBA, responsable de la communication spéciale de la MINESEC.

D'après l'étude sur la traçabilité des dépenses publiques dans les secteurs de la santé, de la nutrition, de l'eau-hygiène-assainissement et de l'Éducation, ces frais de fonctionnement sont alloués aux activités sportives, à l'organisation des activités culturelles et animation culturelle, à l'établissement des cartes scolaires, des bulletins de notes et du carnet mensuel. Ils sont également utilisés pour la pharmacie scolaire, les fournitures de bureau et matériel didactique, le suivi des stages et autres déplacements du personnel, l'achat et maintenance des équipements et infra-



Activités culturelles. Financées par les fonds de fonctionnement

structures, la formation continue et l'équipement de la bibliothèque : « *Lorsque ces frais sont alloués, ce n'est pas une répartition équitable, car, chacun des 2900 établissements que compte le Cameroun perçoit ce qui a été payé par ses élèves au cours de la période indiquée. C'est-à-dire que ce paiement prend en compte les contributions exigibles ayant déjà été déposées au cours d'une période* », précise Henri BOMBA.

En effet, dans le but de mettre fin aux détournements des frais d'examen par certains responsables d'établissements, le MINESEC a suspendu dès l'année scolaire 2018-2019, le paiement des frais exigibles et des frais d'examen à l'intendance des établissements scolaires publics. Elle va ainsi instaurer le paiement desdits frais par voie électronique. Au cours de la première année, le produit de cette collecte avait

atteint la somme de 16 milliards 250 millions 145 408 Fcfa. Cette réforme a provoqué des grincements de dents, d'autant que les établissements se sont retrouvés pour la plupart à fonctionner sans trésorerie : « *Nous n'allons pas dire que cette méthode nous fait du bien, car, lorsque ces frais arrivent, ils servent tout simplement à rembourser les dettes contractées pour le fonctionnement de l'établissement* », confie un proviseur. Comme lui, un autre chef d'établissement qui a souhaité s'exprimer sous anonymat témoigne que sans frais de fonctionnement depuis plusieurs mois, son établissement a fonctionné sur fonds privés : « *C'est mon argent que j'ai d'abord pris. Je vais le récupérer une fois que l'argent sera à ma disposition* », confie ce chef d'établissement.

Si elle a permis au ministère des Enseignements secondaires et au ministère des Finances d'avoir toutes les informations relativement au niveau de recettes des lycées et collèges, cette réforme n'est pas allée sans tracasseries. Il y a quelques années, le Syndicat national autonome de l'enseignement secondaire (SNAES) dans une correspondance adressée au Premier ministre, Joseph Dion NGUTE, accusait la banque Afriland First Bank Cameroun, domiciliataire des fonds collectés par CAMPOST, EXPRESS UNION, MTN et UBA, de retarder le décaissement des fonds au profit des établissements secondaires concernés.

Mélanie AMBOMBO

Santé Mentale Communautaire



CLINIQUE PSYCHOLOGIQUE
ACTION SOCIALE

QUI SOMMES-NOUS :

Nous sommes le Département de la Santé Mentale de l'Association Action Sociale regorgeant 02 cabines d'écoute (calme et confidentiel), capables d'accueillir des patients présentant des déséquilibres ou souffrances psychologiques et cognitifs.

OBJECTIF GENERAL :

Réduire considérablement les déséquilibres/souffrances psychologiques et cognitifs vécus par les patients de la ville de Yaoundé et ses environs à travers l'intervention des psychologues et orthophonistes de l'Association Action Sociale.

NOS SERVICES :

Consultation psychologique

Entretiens
Diagnostic des troubles
Suivi / accompagnement
Conseils et orientation
Prise en charge

Thérapie d'échange et de développement

Identification du trouble
Bilan psychologique
Prise en charge psychologique

Consultation Orthophonie

Identification des troubles de langage
Chez l'enfant
Conseil et Orientation
Suivi / accompagnement
Rééducation

Reconstruction psychologique

Facilitation à la résilience
Facilitation à la croissance post-traumatique
Facilitation à l'accompagnement
Renforcement des ressources personnelles
Maintien en activité professionnelle

Prise en charge des patients dépendants des drogues et autres stupéfiants

Diagnostic du niveau de dépendance ;
Accompagnement à la réduction de la dépendance ;

Prise en charge des enfants vivant avec le handicap (EVH) et membres de leur famille

Diagnostic de la déficience
Accompagnement psychologique des EVH et membres de leur famille

Cellule d'urgence psychologique



NOS CONTACTS :

*Siège Social: Biteng, Face Groupe Scolaire
Bilingue Soleil du Nil;
Derrière Complexe Universitaire Siantou,
B.P: 20609 Yaoundé – Cameroun
Tél: (237) 699 22 24 21 / 672 14 99 76 / 243 67 57 28 ;
E-mail: actionsociale32@yahoo.fr
Facebook: action sociale cm*

NOS OUTILS :

Observation ;
Entretiens; Guidance;
Bilans psychologiques;
Tests psychologiques;
Dessins;
Jeux.